SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

APPEL A CANDIDATURE

Au sein de la Sous-Direction des Politiques Sociales Maritimes, le Département accidents du travail/maladies professionnelles recrute :

Un référent technique prévention des risques professionnels maritimes

Catégorie B – Groupe RIFSEEP : 2

Localisation	Enim Lorient 33, bd Cosmao-Dumanoir 56 327 Lorient
Date de prise de poste souhaitée	*Poste vacant – Dès que possible*

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins.

Missions de la sous-direction des politiques sociales maritimes

L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 5 grands domaines métier, à savoir:

- ✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;
- ✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;
- ✓ Le domaine de la politique de retraite dont les missions principales sont la concession des pensions, rentes et allocations de l'assurance vieillesse et du régime de prévoyance des marins ;
- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : Prévoyance, Accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale.

Missions du Département Accidents du travail / Maladies professionnelles (D-ATMP)

Placé au sein de la Sous-direction des politiques sociales maritimes, le D-AT/MP, assure les missions de pilotage de la branche AT/MP.
Le département assure deux missions complémentaires :
- le pilotage de la politique de prévention des risques professionnels ;
- l'accompagnement des employeurs afin de renforcer leur responsabilisation dans le fonctionnement de la branche.

La mission de pilotage de la politique de prévention des risques professionnels maritimes s'organise sous la forme d'un pôle dédié regroupant un chef de pôle, un référent technique et un réseau de conseillers en prévention des risques professionnels maritimes répartis sur le littoral (jusqu'à 13 conseillers).

MISSION ET ACTIVITES DU POSTE

Position hiérarchique

Le référent technique sera placé sous la responsabilité hiérarchique du chef du pôle prévention des risques professionnels maritimes au sein du département AT/MP.

Missions du poste

Les principales missions du référent technique sont d'accompagner le chef du pôle dans ses propres missions : assister le chef de pôle dans la mise en œuvre de la politique de prévention et répondre aux besoins des conseillers en prévention du réseau en apportant conseils techniques, recommandations et soutien logistique.

Activités du poste :

- Assiste le chef du pôle PRPM dans la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels maritimes sur le terrain
- Anime la relation entre le pôle et le réseau des conseillers en prévention
- Apporte son expertise, ses conseils et son soutien technique au réseau des conseillers en prévention
- Suit le déploiement du plan de prévention et de sa programmation annuelle et garantit le respect du calendrier de mise en œuvre
- Assiste le chef de pôle dans l'évaluation des actions de prévention mises en œuvre, contribue à l'analyse les résultats
- Fait des recommandations et contribue à la programmation du plan d'actions de l'année suivante
- Assure la gestion financière de la mise en œuvre du plan pluriannuel de prévention
- Assure le suivi administratif et financier du marché public de « *Prestations d'études, de formation, de communication, d'actions de prévention des risques professionnels maritimes et d'accompagnement des entreprises maritimes* » et rend compte au chef de pôle
- Contribue à l'alimentation de l'Observatoire des sinistralités de l'Enim, à l'analyse et à l'exploitation des données
- Contribue à la préparation des réunions de travail et comités de pilotage internes et externes
- Contribue à la rédaction des notes de son service et des supports de réunion
- Assure le secrétariat du pôle prévention des risques professionnels maritimes

Compétences et ressources attendues

- Avoir ou acquérir une très bonne connaissance du domaine de la prévention des risques professionnels maritimes,
- Avoir ou acquérir une bonne connaissance du domaine « AT/MP » de l'Enim et de l'inter-régimes,
- Avoir ou acquérir une très bonne connaissance de la gestion d'un marché public,
- Capacités à animer un réseau d'experts,

- Aptitude au travail en équipe et en réseau,
- Capacités d'organisation, de méthode et de planification.
- Permis B obligatoire

Spécificités du poste

- Amené à se déplacer sur les différents sites de l'Etablissement,
- Amené à se déplacer chez le prestataire du marché public,
- Amené à se déplacer sur l'ensemble du littoral au contact des conseillers en prévention et le cas échéant des employeurs
- Eligibilité au télétravail

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste

Patricia VERNAY, Cheffe du Département AT/MP : patricia.vernay@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI…),
- Lettre de motivation,
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).

Date limite de candidature : 5 mars 2024